

*Annexe au livret  
d'accueil*

# Tarifs 2024

## Mode prestataire

	HT	TTC
TVA 5.5 % (sous réserve de justificatifs)		
Aides aux actes de la vie quotidienne	29,50€ / heure	31,12€ / heure
TVA 10 %		
Aides aux actes de la vie quotidienne	29,50€ / heure	32,45€ / heure

- Les samedis, dimanches et jours fériés sont majorés de 25% ; le 1er mai et le 25 décembre de 100%.
- Les kms effectués par l'intervenant durant l'intervention sont refacturés 0.45 € HT le km.

Le service remet gratuitement un devis personnalisé à la personne à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou à la personne qui en fait la demande.

Le prix fera l'objet d'une revalorisation annuelle dans la limite du pourcentage fixé par le Ministre de l'Economie et des Finances conformément à l'article L-347-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

# Conventionnements

Financier	Type de prestations
Métropole de Lyon	APA (Allocation Personnalisée d'autonomie)
Département du Rhône	PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
Département de l'Isère	APA / PCH / Aide-ménagère au titre de l'aide sociale <i>Sous CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)</i>
Centre Léon Bérard  Soins et Santé  Centre Hospitalier de Vienne	HAD (Hospitalisation à domicile)
CAS (Caisse d'Activités Sociales du personnel des Industries Electriques et Gazières)	Aide-ménagère, aide à domicile
RMA (Ressources Mutuelles Assistance)	Aide à domicile et auxiliaire de vie
CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales)	Aide-ménagère